# Politiques fiscales pour renforcer la création de valeur ajoutée nationale des minéraux critiques : Apprentissage entre pairs pour pays partenaires de l'ATI

17 NOVEMBRE 2026 | 14:00-15:30 (CET) | MS TEAMS | EN | FR | ES

## Contexte

La demande mondiale de minéraux critiques augmente avec les transitions énergétique et numérique. Cette évolution suscite un intérêt croissant des pays riches en ressources minérales pour une meilleure valorisation de leurs ressources. Au-delà des recettes publiques provenant de l'exploitation minière, de nombreux pays cherchent à aller plus loin dans la chaîne de valeur en développant la transformation, le raffinage et la fabrication sur leur territoire, afin de soutenir leur développement industriel et de créer davantage de valeur ajoutée au niveau national.

Cependant, l'expérience des pays riches en ressources minérales montre que les efforts visant à encourager la création de valeur ajoutée nationale ont donné des résultats mitigés. Les incitatifs fiscaux seuls ont rarement suffi à attirer des investissements importants dans les activités de transformation et de raffinage à grande échelle. La réussite de ces activités dépend avant tout de conditions favorables, notamment de cadres juridiques, réglementaires et institutionnels clairs et stables, d'infrastructures fiables ainsi que de l'accès aux marchés et au financement. Une fois ces conditions réunies, les incitatifs fiscaux peuvent jouer un rôle complémentaire.

Les gouvernements ont utilisé différentes mesures fiscales pour encourager la création de valeur ajoutée locale, notamment des taux de redevances différenciés, des déductions fiscales pour investissement, des crédits d'impôt, des dispositifs d'amortissement accéléré et des incitatifs liées aux bénéfices. Ces mesures peuvent améliorer la rentabilité des activités en aval de la chaîne de valeur, mais elles doivent être soigneusement conçues en tenant compte des priorités nationales, des caractéristiques propres à chaque minerai et de la viabilité commerciale des activités de transformation. Des incitatifs mal conçus peuvent réduire les recettes publiques sans produire les résultats escomptés en matière d'investissement ou de développement industriel.

Dans ce contexte, l'Addis Tax Initiative (ATI), en collaboration avec le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), organise un webinaire afin d'examiner le rôle de la politique fiscale dans le soutien à la création de valeur ajoutée locale dans le secteur des minéraux critiques. S'appuyant sur les travaux de l'IGF intitulés 'Considérations fiscales relatives à la valorisation des minéraux critiques' (*Tax Considerations for Critical Minerals Value Addition*), cette session réunira les pays partenaires de l'ATI pour échanger sur leurs expériences pratiques, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés.

À travers des présentations d'expériences nationales et une discussion ouverte entre pairs, le webinaire examinera comment les pays cherchent à concilier la mobilisation des recettes nationales et le développement industriel, le rôle et les limites des incitatifs fiscaux, ainsi que l'importance de mettre en place les mesures fiscales au bon moment, en tenant compte des autres conditions nécessaires à leur efficacité. Le webinaire permettra également d'identifier les défis communs et les domaines prioritaires dans lesquels l'ATI et l'IGF pourraient soutenir davantage l'apprentissage entre pairs, l'échange de connaissances et l'assistance technique.

## Objectifs

- Améliorer la compréhension des participants quant au rôle de la politique fiscale dans la promotion de la création de valeur ajoutée locale dans le secteur des minéraux critiques.
- Offrir aux pays partenaires de l'ATI une plateforme pour partager leurs expériences, les enseignements tirés et les approches pratiques visant à encourager la création de valeur ajoutée dans le secteur minier.
- Identifier les lacunes communes et les domaines dans lesquels l'ATI, en collaboration avec l'IGF, pourrait soutenir davantage le dialogue, l'apprentissage entre pairs et l'assistance technique.

## Ordre du jour

| | |
|---|---|
| 14:00 – 14:10 | **Introduction et mots de bienvenue**<br><br>Moderation par Jan Bollmann, du programme sectoriel « Industries extractives et développement » de la GIZ. Introduction et bref aperçu des objectifs et de l'ordre du jour du webinaire. |
| 14:10 – 14:30 | **Politique fiscale et création de valeur ajoutée locale dans le secteur des minéraux critiques (IGF)**<br><br>• Presentación de las oportunidades y los desafíos relacionados con la generación de valor añadido nacional de los minerales críticos.<br>• El papel y las limitaciones de los incentivos fiscales para fomentar la generación de valor añadido. |
| 14:30– 14:50 | **Expérience nationale : Brésil**<br><br>Le 16 septembre 2026, le Brésil a adopté la loi n° 15.506/2026, qui établit la politique nationale relative aux minerais critiques et stratégiques. Parmi les mesures prévues, cette loi introduit des crédits d'impôt pouvant atteindre 20 % des dépenses éligibles liées aux activités de traitement et de transformation des minerais, dans la limite d'un plafond annuel d'un milliard de réaux brésiliens (BRL) pour la période 2030-2034. La présentation portera sur le rôle de ces mesures fiscales pour encourager les investissements dans le traitement des minerais et développer des activités industrielles à plus forte valeur ajoutée au Brésil.<br><br>***Gustavo Salton Rotunno Abreu Lima da Rosa***, auditeur fiscal à la Receita Federal du Brésil |
| 14:50 – 15:10 | **Zambie - Partage d'expérience**<br><br>Concernant la mise en œuvre des réformes de la politique fiscale.<br><br>**Ronald Chalwe,** directeur du service fiscal spécialisé dans le secteur minier, Autorité fiscale de Zambie (ZRA) |
| 15:10 – 15:25 | **Discussion** |
| 15:25 – 15:30 | **Conclusions, prochaines étapes et mots de clôture** |

## Suivi

Un bref résumé des principaux points abordés pendant la session sera publié sur le site web de l'ATI. Les résultats de la session contribueront également aux activités connexes menées par l'ATI.



german cooperation DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
Co-funded by the European Union